



## Communiqué de presse

Embargo: 20.3.2023, 8h30

### 13 Sécurité sociale

Aide sociale au sens large: statistique financière 2021 et inventaire 2022

## Nouvelle baisse des dépenses de l'aide sociale économique en 2021

**En 2021, les dépenses pour les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté se sont élevées à 8,8 milliards de francs. Au total, 804 966 personnes, soit 9,3% de la population résidante permanente, ont bénéficié d'au moins une telle prestation. L'augmentation des dépenses pour ces prestations sociales s'est montrée moindre en 2021 (+0,7%) que l'année précédente (+1,8%). Les dépenses pour l'aide sociale économique ont quant à elles diminué de 34 millions de francs, tendance qui s'observe depuis trois ans. Comme l'année précédente, la pandémie de COVID-19 n'a pas eu d'impact direct sur le montant total des dépenses de l'aide sociale. Ce sont là quelques-uns des résultats récents établis par l'Office fédéral de la statistique (OFS).**

En 2021, la Confédération, les cantons et les communes ont consacré environ 8,8 milliards de francs aux prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté, aussi appelées aide sociale au sens large. Sur ce total, 62,1% (5,4 milliards de francs) ont servi à financer les prestations complémentaires à l'AVS et à l'AI, et un peu moins d'un tiers l'aide sociale économique.

Les autres prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté, à savoir l'aide aux personnes âgées et invalides, les aides aux chômeurs, les aides à la famille, les avances sur pensions alimentaires et l'aide au logement ont représenté 6,4% des dépenses (559 millions de francs). À l'exception des avances sur pensions alimentaires, les prestations de ce groupe n'existent toutefois pas dans tous les cantons.

Rapportées à la population, les dépenses annuelles par habitant pour les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté sont restées au même niveau que l'année précédente, soit 1003 francs (2020: 1004 francs).

### Baisse de 1,2% des dépenses pour l'aide sociale économique

Pour la troisième fois consécutive, les dépenses nettes destinées à l'aide sociale économique ont légèrement diminué en 2021 par rapport à l'année précédente. La diminution observée, de 34 millions de francs en termes nominaux, équivaut à une baisse de 1,2% en termes relatifs pour un volume net des dépenses de 2,8 milliards de francs. Ce recul est plus marqué que ceux des deux années précédentes, qui étaient nettement inférieurs à 1%. En 2021, le nombre des bénéficiaires de l'aide sociale économique a diminué de 2,5% par rapport à l'année précédente. Les dépenses annuelles moyennes nettes par bénéficiaire ont ainsi augmenté de 1,4% en termes nominaux, passant de 10 278

à 10 419 francs. L'année précédente, ces dépenses avaient enregistré une baisse de 0,9%, alors que le nombre des bénéficiaires avait augmenté de 0,2%.

Dans l'ensemble, les 2,8 milliards de francs consacrés à l'aide sociale économique ont représenté 1,3% des dépenses globales pour toutes les prestations sociales, ces dernières se montant à 207 milliards de francs en 2021 selon les Comptes globaux de la protection sociale (CGPS). L'année précédente cette part avait été légèrement supérieure, puisqu'elle se situait à 1,4%.

### Environ 75 millions de francs de plus pour les prestations complémentaires

Parmi les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté, ce sont les prestations complémentaires qui ont enregistré la plus forte augmentation en termes absolus en 2021: 75 millions de francs, soit une hausse de 1,4%. Viennent ensuite les aides à la famille, avec des dépenses supplémentaires de 6,6 millions de francs (+3,9%). Les dépenses consacrées aux aides aux chômeurs et aux avances sur pensions alimentaires ont chacune augmenté d'un peu plus de 4 millions de francs (respectivement +10,6% et +4,6%) et celles consacrées à l'aide aux personnes âgées et invalides de 3,4 millions de francs (+1,7%). En revanche, comme les dépenses pour l'aide sociale, les dépenses pour l'aide au logement ont enregistré une diminution (-0,2 million de francs).

Quant au nombre des bénéficiaires, il a reculé de 1,1%, toutes prestations confondues. Cela étant, le taux de bénéficiaires au sein de la population a aussi baissé par rapport à l'année précédente, passant de 9,5% à 9,3%. Les dépenses ayant augmenté et le nombre de bénéficiaires diminué, les dépenses annuelles moyennes par bénéficiaire ont enregistré une croissance de 1,8%.

### Nouveaux types de prestations sociales au sens large

Comme pour 2020, les conséquences économiques négatives de la pandémie de COVID-19 n'ont guère eu d'impact direct sur les dépenses de l'aide sociale au sens large en 2021. Diverses mesures, prises en amont au niveau fédéral et cantonal, ont en effet atténué les conséquences sociales engendrées par les mesures de protection. La Confédération a ainsi allongé la durée maximale d'octroi d'indemnités de chômage et versé des allocations pour les pertes de gain causées par la pandémie.

De plus, un nouveau type de prestations sociales sous condition de ressources, les prestations transitoires pour les chômeurs âgés (Ptr), est entré en vigueur au niveau fédéral le 1<sup>er</sup> juillet 2021. Ces prestations Ptr permettent d'assurer la subsistance des personnes qui arrivent en fin de droit jusqu'à ce qu'elles atteignent l'âge de la retraite. De plus, elles contribuent à lutter contre la pauvreté, à l'instar des autres prestations sociales. Il est ressorti de la Statistique des assurances sociales suisses que le montant total versé en 2021 pour ces prestations transitoires s'est élevé à 1,8 million de francs<sup>1</sup>.

Plusieurs villes et cantons ont introduit leurs propres prestations et appliqué leurs propres mesures. Presque aucune de ces prestations ne correspondait cependant aux critères de l'inventaire qui sert de base à la statistique, souvent parce que leur octroi n'était pas lié au besoin. Seule une prestation introduite en 2021 au Tessin dans le contexte de la pandémie fait exception puisqu'elle remplit les critères de l'inventaire. Il s'agit d'une aide aux chômeurs destinée à pallier les baisses de revenus et de chiffre d'affaires dues à la pandémie<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Source: Office fédéral des assurances sociales OFAS 2022: [Statistiques des assurances sociales suisses 2022](#). Ces chiffres ont été calculés sur la base des cas signalés par les caisses de compensation pour lesquels la décision a été prise entre juillet et décembre 2021.

<sup>2</sup> Cette indemnité a été supprimée à la mi-2022.

## **Aide sociale au sens large et son relevé dans la statistique financière**

La statistique financière de l'aide sociale au sens large recense les prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté. Elle comprend donc l'aide sociale économique et, en amont de celle-ci, d'autres prestations sociales sous condition de ressources. En font partie les prestations complémentaires à l'AVS/AI, les aides cantonales aux personnes âgées et aux personnes invalides, les aides aux chômeurs, les aides à la famille, les avances sur pensions alimentaires et l'aide au logement. Ces prestations sont décrites dans un inventaire, qui énumère les prestations prises en compte dans la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale et dans la statistique financière. Cet inventaire définit ainsi le cadre de ces statistiques.

Contrairement aux assurances sociales, qui versent toujours des prestations lors de la survenance d'un certain événement (maladie, invalidité, chômage, p. ex.), l'aide sociale au sens strict (ou aide sociale économique), tout comme les autres prestations sociales sous condition de ressources, ne peut être accordée que si la personne sollicitant une prestation peut prouver que celle-ci répond à un besoin économique.

La statistique financière de ces prestations sociales, sous condition de ressources, destinées à combattre la pauvreté renseigne sur les dépenses nettes pour les diverses prestations allouées en Suisse, c'est-à-dire les montants effectivement déboursés après déduction des remboursements. Ces derniers proviennent par exemple de prestations d'assurance sociale octroyées avec effet rétroactif, d'autres prestations sous condition de ressources, d'autres cantons ayant l'obligation de payer ou de membres de la parenté ayant l'obligation d'entretien. La statistique tient compte des remboursements l'année où ils sont effectués, indépendamment de l'année où la prestation brute initiale a été versée. Le calcul du nombre de bénéficiaires de l'aide sociale au sens large ne tient compte qu'une seule fois des personnes qui reçoivent plusieurs prestations.

La statistique financière et la statistique des bénéficiaires de l'aide sociale au sens large se fondent sur les données existantes de la Confédération et sur les données provenant d'autres sources, comme les comptabilités des cantons ou les comptes de la péréquation financière. Les dépenses sont ventilées par type de prestation et par canton. Les parts respectives de la Confédération, des cantons et des communes au financement de ces dépenses sont également mises en évidence.

Les données détaillées de la statistique financière ainsi que l'inventaire se trouvent sous:  
<https://www.aidesocialeasl.bfs.admin.ch/>.

---

---

## Renseignements

Silvia Hofer Kellenberger, OFS, Section Aide sociale, tél.: +41 58 463 63 14,

e-mail: [silvia.hoferkellenberger@bfs.admin.ch](mailto:silvia.hoferkellenberger@bfs.admin.ch)

Service des médias OFS, tél.: +41 58 463 60 13, e-mail: [media@bfs.admin.ch](mailto:media@bfs.admin.ch)

## Offre en ligne

Autres informations et publications: [www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0478](http://www.bfs.admin.ch/news/fr/2023-0478)

La statistique compte pour vous: [www.la-statistique-compte.ch](http://www.la-statistique-compte.ch)

Abonnement aux NewsMails de l'OFS: [www.news-stat.admin.ch](http://www.news-stat.admin.ch)

Le site de l'OFS: [www.statistique.ch](http://www.statistique.ch)

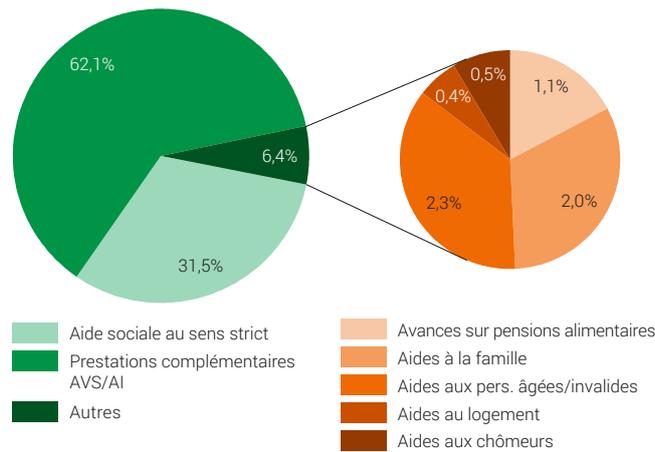
## Accès aux résultats

Ce communiqué est conforme aux principes du Code de bonnes pratiques de la statistique européenne. Ce dernier définit les bases qui assurent l'indépendance, l'intégrité et la responsabilité des services statistiques nationaux et communautaires. Les accès privilégiés sont contrôlés et placés sous embargo.

Ce communiqué de presse a été remis trois jours avant sa publication à la Conférence des directrices et directeurs des affaires sociales (CDAS) et à la Conférence suisse des institutions d'action sociale (CSIAS) pour leur permettre de remplir leurs tâches.

## Dépenses nettes pour l'aide sociale au sens large, en 2021

Parts selon la prestation



État des données: 20.03.2023

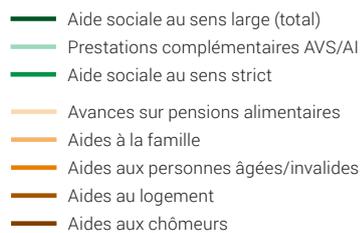
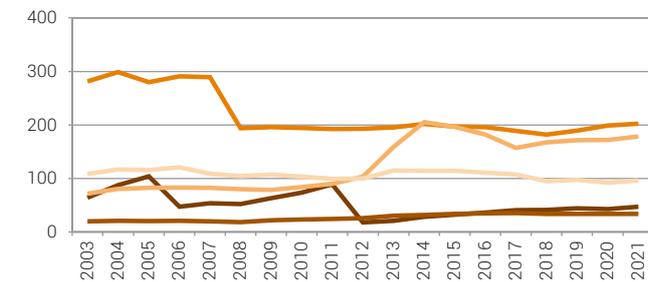
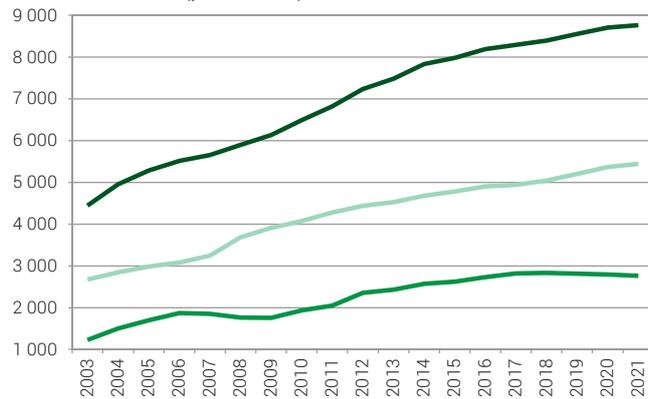
Source: OFS – Statistique financière de l'aide sociale au sens large

© OFS 2023

## Dépenses nettes pour l'aide sociale au sens large

Évolution par prestation

En millions de francs (prix courants)



État des données: 20.03.2023

Source: OFS – Statistique financière de l'aide sociale au sens large

© OFS 2023